

Programme annuel officiel

ou

Convention d'application

CVT 016-069

1. Séminaire de l'École du Louvre à l'Université de Neuchâtel

Calendrier et Modalités

En 2016-2017, le Séminaire de l'École du Louvre à l'Université de Neuchâtel porte sur :

« Retour à l'objet, fin du musée disciplinaire ? »

12 – 16 décembre 2016

Le Séminaire observera les échanges et mutations disciplinaires dans les musées d'ethnographie, d'histoire, d'archéologie, des beaux-arts et des arts appliqués. Les intervenants aborderont le redéploiement des collections autour de la matérialité des artefacts, les nouvelles manières d'appréhender le temps et l'espace dans l'exposition, et offriront ainsi, par des détours historiographiques, un regard critique et réflexif.

Validé par un exercice muséographique collectif, il donne lieu à l'attribution de trois (3) crédits ECTS. La liste des élèves de l'École du Louvre est transmise à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE au mois de novembre 2016.

Financement

Les frais de déplacement des élèves de l'École du Louvre et des accompagnants des élèves de l'École du Louvre jusqu'à Neuchâtel sont pris en charge par l'École du Louvre.

Les frais de déplacement en Suisse de tous les participants au séminaire, étudiants, élèves, enseignants et accompagnateurs, sont pris en charge par l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE.

Les frais d'administration et de gestion du séminaire (brochure, logement, repas et rémunérations des intervenants) sont pris en charge par l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE.

Les élèves de l'École du Louvre participant au « Séminaire de l'École du Louvre » prennent en charge leurs frais de logement, l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE favorisant l'information et l'accès des élèves de l'École du Louvre à des logements de type étudiants ou universitaires. Si les frais de logement s'avéraient particulièrement élevés, l'École du Louvre s'efforcera d'aider ses élèves par le biais de bourses, sous réserve de l'éligibilité de leur dossier et de la décision de la commission d'attribution.

L'École du Louvre prend en charge les frais de logement et de repas des accompagnants de ses élèves.

2. Séminaire de muséographie à l'École du Louvre

Calendrier et Modalités

En 2016-2017, les séminaires de muséographie portent sur :

« Archéologie : de la fouille à l'exposition »
(Bibracte)
Lundi 24 avril au vendredi 28 avril 2017

« Découverte et spécificité du Centre national du costume de scène et de la scénographie »
(Moulins)
Lundi 24 avril au vendredi 28 avril 2017

« Montrer la ville et ses habitants : l'exposition, entre objets et idées »
(Marseille) _____
Lundi 24 avril au vendredi 28 avril 2017

« Musées de Nancy : vous avez dit collections permanentes »
(Nancy)
Lundi 20 mars au vendredi 24 mars 2017

« Le musée des Monuments français : de quelles œuvres parlons-nous ? »
(Paris)
Lundi 20 mars au vendredi 24 mars 2017

Le Séminaire de muséographie donne lieu à l'attribution de cinq (5) crédits ECTS, que l'étudiant valide dans le bloc « Domaines & Méthodes ». La liste des étudiants de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE est transmise à l'École du Louvre à la fin du mois de novembre de chaque année académique.

Financement

Les frais de déplacement des étudiants de l'UniNE de Suisse jusqu'à Paris, ou jusqu'au lieu des séminaires si l'itinéraire ne nécessite pas un transit par Paris, sont pris en charge par l'UniNE.

Les frais de déplacement depuis Paris vers le lieu du séminaire, lorsqu'il se déroule hors d'Île-de-France, sont pris en charge par l'École du Louvre pour ses élèves comme pour les étudiants de l'UniNE, sauf dans le cas mentionné *supra* où l'étudiant de l'UniNE est arrivé directement de Neuchâtel au lieu du séminaire, sans transiter par Paris.

Les frais d'administration et de gestion des séminaires (déplacement, logement et vacations pédagogiques des intervenants) sont pris en charge par l'École du Louvre.

Les étudiants de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE participant aux séminaires intensifs de muséographie de l'École du Louvre prennent en charge leurs frais de logement, l'École du Louvre les faisant bénéficier, pour les séminaires se déroulant en régions, de l'offre faite à ses

élèves (logement pour un maximum de 150 € (cent cinquante euros) pour toute la durée des séminaires).

L'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE prend en charge les frais de logement, de déplacement et de repas des accompagnants de ses étudiants.

3. Échanges de type « Erasmus » annuels

Modalités

Les élèves de première année de deuxième cycle (master 1) de l'École du Louvre ont la possibilité de suivre les enseignements de première année de Master en études muséales de l'UniNE. Ces enseignements sont validés selon le plan d'études de l'établissement d'accueil. Ils donnent lieu à l'attribution de soixante (60) crédits ECTS. La validation de cette année permet aux élèves de l'École du Louvre de postuler en Master 2 à l'École du Louvre, dans les cinq parcours proposés par l'École du Louvre, les deux Master recherche : recherche en Histoire de l'art appliquée aux collections, recherche en muséologie, mais également les trois Master professionnels : Métiers du patrimoine, Médiation et Marché de l'art.

Les étudiants de deuxième année de Master en études muséales de l'UniNE ont la possibilité de suivre les enseignements de seconde année de deuxième cycle (M2) de l'École du Louvre, dans les cinq parcours proposés par l'École du Louvre, les deux Master recherche : recherche en Histoire de l'art appliquée aux collections, recherche en muséologie, mais également les trois Master professionnels : Métiers du patrimoine, Médiation et Marché de l'art. Ces enseignements sont validés selon le plan d'études de l'établissement d'accueil. Ils donnent lieu à l'attribution de 60 crédits ECTS.

Les échanges sont annuels, de septembre à mai. Les délais sont les suivants :

Pour les étudiants de l'UniNE :

- 15 février (remise des candidatures au Bureau de la mobilité de l'UniNE),
- 30 juin : transmission des dossiers des candidats retenus à l'École du Louvre.

Pour les élèves de l'École du Louvre :

- 15 février (remise des candidatures au service des relations internationales de l'École du Louvre),
- 15 avril : transmission des dossiers des candidats retenus au Bureau de la mobilité de l'UniNE)
- 30 juin : confirmation de la liste des étudiants partant à l'issue des résultats d'examens.

Financement

Les élèves de l'École du Louvre bénéficient, grâce au mécénat de la Fondation Maison Borel, d'un logement gratuit, pour toute la durée de leur séjour à Neuchâtel (de septembre à juin), à la Fondation Maison Borel.

Les étudiants de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE se logent par leurs propres moyens à Paris, ou grâce aux soutiens financiers que pourra leur apporter l'UniNE ou toute autre institution. L'École du Louvre s'engage, dans la mesure de ses possibilités, à aider les étudiants de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE dans leur recherche de logement en leur communiquant des adresses.

Dans le cadre du Swiss European Mobility Programme, la Confédération Helvétique accorde aux étudiants européens en séjour d'étude en Suisse et aux étudiants suisses en séjour d'étude en Europe une bourse de mobilité.

4. Échanges de type « Erasmus » semestriels

Modalités et Calendrier

Les élèves de seconde année de deuxième cycle (M2) de l'École du Louvre, parcours recherche en Histoire de l'art appliquée aux collections, recherche en muséologie, ont la possibilité de suivre leur second semestre (février à mai) à Neuchâtel, où ils suivent :

- un séminaire du bloc « Domaines et Méthodes » du Master en études muséales de l'UniNE (5 crédits),
- un cours de langue (dans la mesure du possible),
- un stage de deux mois (5 crédits),
- et poursuivent, avec l'aide d'un professeur de l'UniNE qu'ils ont contacté dès le premier semestre, leur mémoire de recherche dirigé par un professeur de l'École du Louvre et soutenu à l'École du Louvre en juin ou septembre.

Ce semestre est validé suivant le plan d'études de l'établissement d'accueil. Il donne lieu à l'attribution de dix (10) crédits ECTS, le mémoire de recherche, soutenu à l'École du Louvre donnant lieu à l'attribution de vingt (20) crédits ECTS.

Les étudiants de deuxième année du Master en études muséales de l'UniNE, qui se destinent à la recherche en muséologie ou à la recherche en histoire de l'art appliquée aux collections, ont la possibilité de suivre les enseignements du second semestre de première année de deuxième cycle (M1) de l'École du Louvre :

- un séminaire de muséographie (5 crédits),
- deux séminaires au choix, dominante objets ou médiation (2 x 3 crédits),
- un séminaire complémentaire (3 crédits),
- une langue étrangère (4 crédits),
- un stage (12 crédits).

Ces enseignements sont validés selon le plan d'études de l'établissement d'accueil. Ils donnent lieu à l'attribution de trente (30) crédits ECTS.

Les échanges sont semestriels, de février à mai. Les délais sont les suivants :

Pour les étudiants de l'UniNE :

- 15 février (remise des candidatures au Bureau de la mobilité de l'UniNE) ;
- 30 septembre : transmission des dossiers des candidats retenus à l'École du Louvre.

Pour les étudiants de l'École du Louvre :

- 15 février (remise des candidatures au service des relations internationales de l'École du Louvre)
- 30 septembre : transmission des dossiers des candidats retenus au Bureau de la mobilité de l'UniNE).

Financement

Dans le cadre du Swiss European Mobility Programme, la Confédération Helvétique accorde aux étudiants européens en séjour d'étude en Suisse et aux étudiants suisses en séjour d'étude en Europe une bourse de mobilité.

Les élèves de l'École du Louvre et les étudiants de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE se logent par leurs propres moyens à Neuchâtel et à Paris, ou grâce aux soutiens financiers que pourront leur apporter leurs établissements d'origine. L'École du Louvre et l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE pourront aider les élèves dans leur recherche de logement en leur communiquant des adresses.

Prof. Pascal Griener
Directeur du Master en études muséales

Neuchâtel, le 15 nov. 2016



Pour l'École du Louvre de Paris :
Philippe Durey
Directeur de l'École du Louvre

Paris, le 5.12.2016



Pour l'Université de Neuchâtel :
Hédi Dridi
Doyen de la Faculté des Lettres et
sciences humaines

Neuchâtel, le 22.12.2016

